

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 11

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vivre avec 2000 francs!

Impressum

Editeur

«Généérations» société coopérative,
sans but lucratif

Directeur d'édition

Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Schertenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction

Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat

Sylvia Pasquier,
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction

Passage Saint-François 10
Case postale 2633, 1002 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements

11 numéros par an Fr. 45.–
Etranger Fr. 53.– (37.– €)

Internet

www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers

Jean-Pierre Baud, Gérard Blanc,
Laurence Dispaux, Ariane Geiser,
Daniel Grivel, Helvetio Gropetti,
Marie-Thérèse Jenzer,
Guy Métrailler, Pécut, Françoise de
Preux, Jean-Philippe Rapp, Nicole
Rohrbach, Skyll, Jean-Paul de Sury,
Annette Wicht, Urs Zeier.

Fondateur

Yves Debraine

Régie des annonces

Publimag SA
Contacts: Yves Hautier,
Alain Bühner
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 43 000 exemplaires



■ A l'heure des grandes batailles politiques autour de l'AVS et du 2^e pilier, il faut quand même rappeler que le quart des retraités suisses vit avec moins de 2000 francs par mois. C'est une honte!

Depuis 1985, la quasi-totalité des employés du pays cotise à une caisse de prévoyance professionnelle. Cette manne, accumulée grâce aux cotisations versées par les patrons et les travailleurs, forme un capital plus ou moins important, le fameux 2^e pilier.

Les nouveaux retraités, qui ont cotisé depuis bientôt vingt ans, se retrouvent ainsi à la tête de plusieurs centaines de milliers de francs. Il en va tout autrement pour les anciens, qui n'ont pas eu le temps d'alimenter leur caisse. Ces derniers doivent donc aujourd'hui se contenter de leur seule rente AVS.

Or, on connaît les chiffres. Les rentes maximales d'une personne seule se montent à 2110 fr. par mois et les couples doivent se contenter de 3165 fr., soit du minimum vital. Quand tout va bien!

Il apparaît, au vu des statistiques du SCRS*, que près de la moitié des retraités

(47%) touche moins de 3000 fr. par mois. Ce chiffre concerne aussi bien les personnes seules que les couples. Dans le seul canton de Vaud (mais les chiffres peuvent être transposés à l'ensemble du pays), le quart des retraités touche un revenu inférieur à 2000 fr. par mois. Cela représente tout de même plus de 25 000 personnes sur les 100 000 retraités de ce canton.

Derrière la froide réalité des chiffres, on trouve des êtres humains, des «petits vieux et des petites vieilles», pour lesquels chaque sou compte et qui se serrent la ceinture. Des gens pauvres, qui sont la honte de la Suisse; un pays qui ne sait comment utiliser les montagnes d'or accumulées dans les coffres-forts de la Banque nationale et gaspille les deniers publics avec un zèle et une inconscience qui font hurler de rage.

Quant aux prestations complémentaires, on sait que le tiers des bénéficiaires y renonce. Par fierté ou manque d'information. Qu'est-ce qu'on attend, pour les distribuer de manière automatique?

Jean-Robert Probst

* Service vaudois de la statistique